
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 15	Séance du 18 décembre 2023
<u>Présents :</u> 10	L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 18 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de <u>Sont présents:</u> Armand CALIPPE, Romain CAUCHON, Frédéric CROUTELLE, Claude EECKHOUT, Jean-Michel FLET, Vanessa FREROT, Freddy HAULTCOEUR, Carole LEMATTRE-ROUTIER, Gérard PARAISOT, Elodie THERRY
<u>Votants:</u> 12	<u>Représentés:</u> Coralie DAMONEZ par Romain CAUCHON, Audrey DELMOTTE par Carole LEMATTRE-ROUTIER <u>Excuses:</u> <u>Absents:</u> Christelle CAVILLON-BADIOU, Marie-Christine CRUSEL, François HEDOUIN <u>Secrétaire de séance:</u> Frédéric CROUTELLE

Monsieur le Maire soumet au Conseil le compte rendu du 13 novembre 2023. Il est approuvé à l'unanimité

1 - tableau des effectifs - DE202394

Le nouveau tableau des effectifs est inscrit comme suit :

<u>effectif</u>	<u>Grade</u>	<u>Durée hebdomadaire</u>
1	Adjoint administratif	33 h 00
1	Adjoint technique	35 h 00
1	Adjoint technique principal de 2ème classe	35 h 00
1	Adjoint technique principal de 1ère classe	30 h 00
1	Atsem	30 h 00
1	Adjoint technique	7 h 00

approuvé à l'unanimité

2 - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS COMMUNAUX - DE202395

Après être passé au comité social territorial et revenu favorable, le conseil accepte à l'unanimité de proposer aux agents communaux une mutuelle labellisée. Une somme de 50% du montant mensuel de la mutuelle des agents sera versée à condition d'adhérer à la mutuelle choisie par le Conseil. La mutuelle choisie est la MOAT " mutuelle de l'oise des agents territoriaux"

3 - prime du pouvoir d'achat exceptionnelle - DE202396

Le Conseil municipal avait validé en date du 13 novembre le principe de versement de la prime du pouvoir d'achat au taux de 100% par agent. Le comité social territorial a émis une réponse favorable à cette prime.

Les agents municipaux de Moyenneville auront donc la prime qui sera versée en janvier 2024.

Le conseil accepte à l'unanimité le versement de la prime à 100% proratisée en fonction du temps de travail et du montant de salaire perçu sur une année.

4 - Vote de crédits supplémentaires - moyenneville - DE202397

Le paiement du solde de la video protection et des led pour l'éclairage public vient de nous parvenir.

Il faut créditer le 204182 afin de pouvoir régler les factures.

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES	
		TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES	
204182	Autres org pub - Bât. et installations	-6200.00		
2131	Bâtiments publics	6200.00		
		TOTAL :	0.00	0.00
		TOTAL :	0.00	0.00

Accepté à l'unanimité

5 - Demande de dons pour associations caritative venant du Conseil départemental - DE202398

Le conseil accepte à l'unanimité de faire un don de 40 euros à chacune des 5 associations caritatives de la Somme suite à l'appel du Conseil départemental de la Somme. il s'agit de

- la banque alimentaire de la somme
- la Croix rouge
- les Restos du Coeur
- le secours catholique
- le secours populaire

Questions diverses :

Le Maire : Le cabinet latitude a terminé son étude sur l'aire de jeux

Il reste le choix des couleurs à déterminer. Le conseil se réunira le 26/12 à 15h pour aller voir les city stades de Saily Flibeacourt, Epagne Epagnette et Doudelainville. Suite à cette visite, une réunion aura lieu ce même jour à 17h pour déterminer les couleurs. Les travaux du city stade sont demandés pour fin juin début juillet.

Carole Lemattre remercie l'APEM80 pour la parade de Noël.

Vanessa Frerot demande le nettoyage rue de Gamaches afin de retirer les feuilles.

Réponse : c'est fait

Armand Calippe : Quand les arbres au cimetière seront ils retirés ?

Le Maire : Ils seront à vendre et à débiter sur place !

Les décorations de Noël sont jolies.

Le Maire répond affirmativement mais il manque 2 mètres de décoration au sapin car la nacelle n'est pas la même que l'année précédente.

Romain Cauchon : Les travaux à Bouillancourt ont été très bien réalisés mais il y a du nettoyage à faire, car la route a été salie par les travaux du camping.

A-t-on des nouvelles des arbres au stade ? Monsieur le Maire confirme que c'est nettoyé. Romain Cauchon confirme que c'est Monsieur Bouvet qui a nettoyé et que la commune aura la facture.

Monsieur le Maire répond qu'il retournera la facture à l'entreprise.

Frédéric Croutelle dit que lors de son passage pour la distribution des colis, des personnes lui ont parlé de deux démarcheurs pour Engie. Il demande à ce que les démarcheurs préviennent la mairie une semaine avant que la Mairie ait le temps de prévenir via les réseaux et le site et que les démarcheurs devraient faire du boitage avant de toquer à la porte des administrés.

Fin de la séance à 21h17